Un revenu d'existence monétaire et d'inexistence sociale ?

Jean-Marie Harribey

Colloque « Pour ou contre le revenu d'existence », Paris, 12 janvier 2002

Les discussions sur le revenu d'existence ont perdu aujourd'hui une part de l'âpreté qu'elles avaient il y a cinq ou dix ans. Essentiellement car le contexte a changé : la donne économique et politique et les rapports de forces se sont modifiés. Cela a disqualifié un grand nombre d'analyses dont le fondement était fragile pour ne pas dire inconsistant et le débat s'est déplacé : son centre de gravité ne se situe plus essentiellement dans le champ théorique de la philosophie politique pour savoir comment on pouvait légitimer ou non l'attribution d'une allocation dite universelle, c'est-à-dire versée à tout individu du seul fait qu'il existait et qu'il avait donc droit à l'« existence de sa vie » ; il se situe davantage sur le terrain de la politique concrète pour définir à quelles conditions la société pouvait refonder les objectifs et les moyens de la protection sociale.

Les justifications du revenu d'existence relevaient de la philosophie de la justice et de la philo-socio-économie du travail. Il n'est pas inutile de revenir sur les termes théoriques du débat car, bien qu'apparaissant moins nettement, ils demeurent en filigrane sous les propositions multiples de refondation sociale, et en utilisant cette expression je ne désigne pas seulement la démolition sociale organisée par le MEDEF. J'indiquerai ensuite pourquoi, face au rouleau compresseur libéral, l'alternative entre l'aménagement des rapports sociaux capitalistes prônée par la voie (voix) social-libérale et la transformation radicale à moyen et long terme de ces rapports n'a rien perdu de son actualité.

1. Que penser des justifications éthiques du revenu d'existence ?

C'est Philippe Van Parijs qui, à la suite du débat sur la justice lancé par John Rawls, est allé le plus loin pour faire de l'allocation universelle et inconditionnelle un élément propre à renforcer le caractère juste de la société.¹

Selon Van Parijs, les modèles de l'Etat-Providence qui prévalent encore et qui imposent leurs normes éthiques sont basés sur des notions dépassées : autant le modèle *bismarckien* fondé sur la notion d'assurance que celui *beveridgéen* fondé sur une notion étroite de la solidarité soumettent les transferts sociaux à des conditions restrictives. Dans le premier cas, l'individu doit avoir cotisé même s'il souffre d'un handicap qui lui interdit de travailler ; dans le second, il faut qu'il fasse la preuve qu'il est privé contre son gré de la capacité à subvenir à ses besoins.

Aussi convient-il aux yeux de Van Parijs de favoriser l'émergence d'une troisième forme d'Etat-Providence plus évoluée qui supprimerait les deux restrictions précédentes en n'exigeant plus la moindre contrepartie en termes de travail au versement des prestations sociales dont le revenu d'existence deviendrait l'ossature principale.

Au nom de quel principe Van Parijs revendique-t-il l'abandon de toute conditionnalité ? Au nom de ce que Rawls appelle les bases de la dignité de soi. Et Van Parijs explique que l'allocation universelle permet à ceux qui ne peuvent pas subvenir à leurs propres besoins de

¹ . Van Parijs [1990, 1991, 1994, 1997]. De plus, il a cherché à inscrire sa proposition dans une perspective de soutenabilité écologique. Le souci de soutenabilité n'est pas pris en compte par tous les théoriciens de l'allocation universelle. Ainsi Ferry [1995] inscrit sa proposition dans un programme de relance économique keynésien à l'échelle mondiale sans évoquer un instant les répercussions écologiques d'une croissance mondiale forte au Nord comme au Sud.

ne pas être distingués de la masse et désignés ainsi publiquement comme incapables. Aussi puissant que soit l'argument il ne fait que dissimuler le problème qu'il est censé résoudre. La désignation publique ne visera certes pas celui qui n'a pas de ressources puisque personne ne sera plus dans ce cas, mais visera celui qui ne perçoit pas d'autre ressource que l'allocation universelle, étant privé d'emploi. En termes de dignité humaine, on n'est guère avancé.

Il faut dire cependant qu'il existe au moins trois conceptions de l'allocation universelle ou revenu d'existence.² Le problème est de savoir si elles sont capables de répondre à l'exigence de solidarité vis-à-vis de ceux qui sont exclus durablement en même temps de la sphère productive et de la vie sociale.

La première de ces conceptions est libérale et proche de l'impôt négatif de Milton Friedman : elle consiste à supprimer le salaire minimum pour abaisser le coût du travail au niveau d'un équilibre de marché et à compléter les bas salaires par un revenu fourni par la collectivité. C'est un nouveau pas sur la voie de la dérégulation du « marché du travail ».

La deuxième conception est défendue par Van Parijs, Yoland Bresson, Jean-Marc Ferry et André Gorz. Elle ne vise plus à assurer le droit à l'emploi mais uniquement le droit à un revenu, l'individu choisissant de travailler, ou non, en plus. Cette déconnexion entre les deux droits est théoriquement intenable car il n'y a, macroéconomiquement, aucun revenu monétaire qui soit engendré hors du travail productif. De plus, elle entretient l'illusion que le capitalisme laisse aux individus dépossédés de capital la possibilité de choisir de ne pas travailler.

La troisième conception est avancée par Alain Caillé : le revenu dit de citoyenneté serait soumis à une inconditionnalité faible car il ne serait versé qu'au-dessous d'un certain seuil de revenu et serait ensuite dégressif. C'est la conception la plus astucieuse mais elle ne résout pas le problème majeur, à savoir que les individus ne souhaitent pas seulement travailler pour obtenir un revenu mais aussi parce que, en dépit de l'exploitation qu'il subit dans le cadre salarial, le travail reste un des moyens essentiels – bien que ce ne soit pas le seul – d'intégration dans la société : condition non suffisante mais nécessaire. La preuve en est que les soi-disant trappes à chômage ne sont pas vérifiées puisque la majorité des emplois pris par les rmistes sont des Contrats Emploi Solidarité ou des emplois à temps partiels qu'en toute logique libérale ils ne devraient pas accepter car ils ne leur rapportent presque rien³.

Dans tous les cas, si l'allocation universelle était un substitut permanent à une répartition équitable du travail et des revenus, elle ne serait qu'une rente versée à des chômeurs transformés en rentiers de la misère. L'économie dite « plurielle » ne serait alors que le masque d'une économie capitaliste attendrie mais dans laquelle la logique capitaliste resterait reine. Malheureusement, au lieu de concevoir un revenu social garanti comme mesure transitoire accompagnant une politique de retour au plein emploi, les partisans de l'allocation universelle imaginent celle-ci perpétuelle, entérinant la coupure définitive entre ceux qui peuvent s'insérer dans tous les aspects de la vie sociale et ceux qui se trouvent écartés de l'une de ses facettes les plus importantes encore, la participation au travail collectif. L'objet de l'équité est donc détourné : ce n'est plus l'égalité devant le droit fondamental au travail qui est considérée comme essentielle, c'est l'égalité devant le palliatif. Pour que le revenu garanti soit une forme de salaire socialisé et non pas une rente palliative, il faudrait au contraire que le lien organique des chômeurs avec les rapports sociaux dominants soit préservé.

². Harribey [1996, 2000-b]. Pour des typologies des propositions d'allocation universelle, voir Quirion [1996] et Clerc [1999].

³. Voir Zajdela [2001].

⁴. Voir Castel [1995, p. 19 et 245].

En fait, l'allocation apparaît comme équitable, *mais au regard d'un critère lexicalement inférieur à un autre critère* qui est le droit à l'intégration à l'activité productive collective, à l'emploi et à un revenu décent. Ce droit est respectueux de la *dignité de soi*, que l'on peut considérer avec Rawls comme bien premier parmi les premiers. Dans le cas contraire, un droit premier fondamental n'étant pas respecté, on inventerait un droit à l'allocation, pâle succédané du droit fondamental. Les conditions de la liberté pour tout être humain n'étant pas remplies, un revenu monétaire serait chargé d'en apaiser la rigueur. Il est vrai qu'on quitterait le terrain de la charité puisqu'on se placerait sur celui du droit. Mais le nouveau droit ne se situerait pas au même niveau que celui qui est bafoué.

Personne n'a pu démontrer le caractère non éthique et donc non équitable du fait de soumettre la solidarité à une participation au travail collectif, incluant toutes les facettes juridiques de l'emploi, pour ceux qui sont exempts de handicaps. Van Parijs se limite à dénoncer les failles de l'Etat-Providence beveridgéen qui tiennent au fait que sa logique est souvent battue en brèche par sa rivale, celle de l'Etat-Providence bismarckien. Et il n'a pas tort, mais on ne peut logiquement imputer à une faiblesse de la solidarité, qui serait congénitale, les insuffisances de sa mise en œuvre parce que celle-ci est contrecarrée par une autre logique.⁵

Sur le plan de la philosophie politique, l'argumentation en faveur de l'allocation universelle est donc peu satisfaisante. Cela peut surprendre dans la mesure où ses partisans sont souvent des logiciens de première force. Il faut donc examiner l'autre versant des justifications qui surdétermine le premier : c'est celui qui concerne la philo-socio-économie du travail, c'est-à-dire, plus simplement, la place accordée au travail dans la société aujourd'hui.

En effet le débat sur le revenu d'existence ne peut se comprendre sans le replacer dans celui qui a occupé le devant de la scène pendant toute la décennie 1990 : le travail et/ou le travail salarié étaient soi-disant finis et il convenait d'abandonner l'objectif du plein-emploi.

2. Place du travail et revenu d'existence

Plus personne n'oserait soutenir aujourd'hui l'idée de la fin du travail avec l'aplomb dont certains ont fait preuve au cours de la décennie précédente. Ils commettaient une cascade d'erreurs. D'abord, une confusion entre les diverses acceptions du mot travail : tantôt associé à toute action humaine comportant un effort ou bien aboutissant à une œuvre, tantôt à un sous-ensemble du précédent (l'activité productive de biens et services), tantôt à une catégorie plus réduite encore (la forme sociale dominante que revêt l'activité productive dans le capitalisme, à savoir le travail salarié). La confusion entre les quatre grands types d'activités discernées par Aristote et Arendt (activités productives, politiques, culturelles et affectives) impliquait ensuite la confusion entre les activités économiques monétaires et les activités ne faisant pas l'objet d'échange monétaire. La pleine activité devait alors remplacer le plein emploi. Enfin, la montée du chômage était vue comme la résultante naturelle, normale et inéluctable de l'évolution technique et le silence total était fait sur la réalité des rapports sociaux, c'est-à-dire le renforcement de l'exploitation, que la restauration des profits capitalistes imposait.⁶

⁵. Le Rapport du Commissariat Général du Plan présenté par Minc sur La France de l'an de l'an 2000 [1994], souffre du même défaut de raisonnement. Il joue constamment sur deux registres à la fois : la remise en cause de la mission de l'Etat-Providence et la dénonciation de l'impuissance de l'Etat-Providence à remplir cette mission.

⁶. Pour une critique, voir Ramaux [1997] et Harribey [1998-b].

Plusieurs des partisans de ces thèses erronées jurent maintenant leurs grands dieux qu'on les avait mal compris. Mais ils avaient eux-mêmes créé ce mythe hier et l'enterrent aujourd'hui.⁷

Néanmoins, il en reste quelque chose et qui n'a pas fini d'empoisonner le débat, ce débat sur l'Etat-Providence et aussi celui sur les transformations socio-économiques actuelles.

En fin de compte, ce qui justifie, outre les considérations éthiques de justice sociale, le revenu d'existence aux yeux de ses partisans, c'est le recul du travail dans la production de richesses et de valeur. Parallèlement à la discussion sur le revenu d'existence proprement dit, on a vu se développer quantité de thèmes autour des nouvelles sources de création de valeur en même temps que la « nouvelle économie » gagnait sur l'« ancienne ».

Bresson a cherché à fonder théoriquement l'allocation universelle sur l'utilisation par les hommes de leur temps de vie. Selon lui, une unité de temps est identique pour tous les individus mais, dans la sphère économique, les unités de temps ont des valeurs d'échange différentes parce que les revenus monétaires comportent deux parts, l'une traduisant la valeur du temps identique pour tous, et l'autre traduisant l'efficacité de la part du temps qui est contraint car consacrée à l'activité productive, c'est-à-dire au travail. Il convient donc d'attribuer à tous l'équivalent de la valeur du temps qui définit le revenu d'existence que Bresson évalue aujourd'hui à environ 1800 francs par mois et par personne. Bien que les individus ne répartissent pas leur temps de manière identique entre ces deux parts, l'intégration dans la société reste possible parce que « la masse de monnaie est répartie selon les individus de manière inégale, de telle façon que l'unité de temps représente, pour tous, la même valeur économique »8.

Bresson a raison de dire que toute relation d'échange est un échange de temps. La conséquence qu'il en tire est fausse : « seul le temps produit, il est la substance donnant une valeur au produit »9. Sauf si on précise de quel temps il s'agit : le temps contraint consacré au travail, puisque par définition ce ne peut être le temps libre qui, selon l'auteur, correspond à une réserve. Autrement dit, les objections que l'on peut émettre à l'encontre de la thèse de Bresson rejoignent les précédentes : sa théorie de la valeur-temps ne fonde pas une nouvelle théorie de la valeur car elle ne fait que répartir la valeur créée dans le système productif par le travail en deux parts, l'une au titre des performances productives des individus, l'autre au titre de l'intégration de tous à la vie sociale. Mais quelle est la portée éthique de l'attribution d'une valeur monétaire au temps libre ? Comment concilier le fait que la valeur-temps serait la valeur de toute vie et celui que les valeurs-temps seraient différentes entre deux populations aux niveaux de développement différents ? La valeur de la vie, pour reprendre les termes de Bresson, d'un Africain serait-elle moindre que celle d'un Européen puisque les valeurs-temps calculées par l'auteur diffèrent ? Cela ne pourrait répondre à une exigence de justice sociale.

Par ailleurs, les nouvelles techniques introduiraient un nouveau paradigme, c'est-à-dire une révolution conceptuelle qui obligerait à abandonner toutes les catégories que nous utilisions pour analyser le capitalisme. Ainsi, le travail cesserait d'être le centre où se nouent les rapports sociaux capitalistes. Les plus osés qui allaient jusqu'à dire encore récemment que le travail était en voie de disparition affirment qu'il n'est plus et ne peut plus en être la source de la valeur. Cela résulterait du passage d'une économie produisant de la matière à partir de la matière et du travail à une économie produisant de l'information à partir de l'information et des connaissances. Dans une telle économie, compteraient les multiples externalités positives

⁷. Voir le numéro de bilan presque en forme d'autocritique de la *Revue du MAUSS* [2001].

⁸. Bresson [1993, p. 57].

⁹. Bresson, 1993, p. 56].

qui naîtraient de la mise en réseau et qui constitueraient le nouveau cœur de la création de valeur.

Or, l'augmentation de la productivité du travail qui résulte conjointement de l'amélioration des connaissances et du savoir-faire, du perfectionnement des techniques et de la mise en réseau des systèmes productifs et d'échange, n'infirme pas la théorie de la valeur-travail mais la confirme au contraire : au fur et à mesure que la productivité augmente, la valeur des marchandises diminue. Quand bien même le travail requis serait entièrement intellectuel, il n'en serait pas moins du travail¹⁰, et quand bien même le travail nécessaire à la production diminuerait inexorablement jusqu'à disparition complète, cette théorie serait confirmée puisque la valeur d'échange tendrait vers zéro. Plus la richesse produite augmente en termes physiques, c'est-à-dire en termes de *valeurs d'usage*, plus la *valeur d'échange* diminue. Pourquoi entrevoit-on la possibilité d'accéder aux logiciels gratuitement ? Parce qu'ils ne valent rien ou presque, ne nécessitant que peu ou pas de travail, ou plus exactement parce que leur conception – véritable travail immense – est amortie sur un très grand nombre de duplications qui, elles, ne coûtent qu'un travail infime.

Ce que nous disons intègre très bien le fait que le travail se transforme fondamentalement sous les coups de boutoir d'un capital cherchant à instaurer un contrôle total sur le travail vivant. « L'extraction de sur-valeur n'a plus de sens qu'au niveau général de la société dans son ensemble » indique Yann Moulier Boutang¹¹ : cela est l'expression même de la loi de la valeur. En revanche, jamais le capitalisme n'a correspondu à la situation ainsi décrite : « Toute mesure de la richesse attribuée à l'individu en fonction du temps de travail devient en effet non seulement arbitraire mais profondément inhibitrice. »¹² A aucun moment, le salaire n'a représenté le temps de travail ; sinon, où se nicheraient le surtravail et la plus-value ? A la suite de l'incohérence consistant à affirmer que la notion de travail productif perd son sens tout en soulignant les progrès incessants de la productivité du travail, beaucoup d'auteurs aboutissent à la conclusion suivante : « Si le travail est un temps de plus en plus réduit, (...), peut-on continuer à faire du travail la source principale de la création de la valeur, sa mesure en même temps que la clé essentielle de sa répartition? »¹³ Or, le travail n'a jamais été en système capitaliste la clé de la répartition des richesses. C'est le capital qui est cette clé. Castoriadis exprimait la même chose ainsi : « à chacun, selon ce qu'il possède – au capitaliste, selon son capital, à l'ouvrier selon "sa force de travail" »14. Croire que chaque travailleur salarié ait jamais reçu l'équivalent de son travail, entendu comme le produit de son travail, est une trivialité mystificatrice. De même, le lien établi abusivement par la théorie dominante entre salaire et productivité ne l'a jamais été au nom de la théorie de la valeurtravail mais en référence à la théorie marginaliste.

L'affirmation selon laquelle « il n'existe plus de rapport clair entre la quantité de travail dépensée, les quantités produites et leur valeur »¹⁵ ne veut rien dire. Elle enfourche un lieu commun qui s'exprime par l'énoncé de deux propositions totalement contradictoires : la productivité du travail ne cesse de s'accroître (ce qui est vrai) et la notion de travail productif a de moins en moins de sens (ce qui est exactement le démenti de la proposition précédente).

¹⁰ . Moulier Boutang [2001-b] théorise la notion de « travail immatériel » qui supplanterait bientôt le travail matériel. Or, la notion de travail immatériel n'a aucun sens. Le travail, qu'il soit manuel ou intellectuel, est toujours d'ordre matériel. C'est le produit du travail qui, lui, est soit matériel soit immatériel.

¹¹. Moulier Boutang [2001-b, 137].

¹². Moulier Boutang [2001-b, 138].

¹³. Sue [1994, p. 231; voir aussi p. 234]; ainsi que Perret, Roustang [1993, p. 65-66].

¹⁴. Castoriadis [1978, p. 286].

¹⁵. Caillé [1997, p. 42].

Contrairement aux affirmations les plus fréquentes, la loi de la valeur n'est pas « caduque » lé dans le champ de l'économie : elle n'a jamais été aussi vraie puisque tous les prix des biens et services diminuent au fur et à mesure des gains de productivité. Mais, d'une part, elle n'a pas et n'a jamais eu de validité en dehors de ce champ. L' « au-delà » de la loi de la valeur dont parle Gorz l' n'a de sens que dans la reconquête de champs dans lesquels elle ne gouvernerait pas, mais dire que « [l'évolution présente] exige de fait une autre économie dans laquelle les prix ne reflètent plus le coût immédiat du travail, de plus en plus marginal, contenu dans les produits et les moyens du travail » les proprement absurde dès lors que la faible place du travail signifie une productivité très élevée.

Tous les contresens sur la relation entre travail et valeur ne sont donc que la manifestation du fantasme bourgeois de la productivité du capital : « (...) le changement intervenu depuis un siècle : ce sont désormais les machines et les systèmes qui travaillent au sens propre, et non plus les hommes » nous dit Dominique Méda¹⁹. Dans cette affirmation, il y a trois erreurs. La première est d'appliquer aux machines la notion de travail et de considérer qu'elles sont indépendantes de l'intervention humaine. La deuxième est de sousentendre que le capital a la possibilité de s'accroître macroéconomiquement de manière autonome (La même illusion théorique règne chez les partisans de l'allocation universelle que chez les propagandistes de systèmes de retraites par capitalisation : le capital pourrait s'autoengendrer. Or, il n'y a pas de génération spontanée du capital²⁰. La troisième est de confondre le nombre d'unités de marchandises produites et la valeur de celles-ci. Le glissement vers la théorie néo-classique est alors définitif avec la confusion entre valeur d'usage et valeur d'échange et l'identification de la seconde à la première : « la valeur d'usage produite peut n'avoir aucun rapport avec le temps consommé pour la produire » affirme Gorz²¹. Or, la valeur d'usage n'a jamais eu de relation avec la quantité de travail dépensée. Quant à Moulier Boutang, il nous livre cette affirmation ahurissante : « Avec la financiarisation, la valeur émerge de la sphère de la circulation monétaire tandis que la sphère industrielle perd le monopole de la création de valeur et donc du travail qualifié à tort de "directement productif". »²² Penser que la création de la valeur aurait une source aussi invisible que miraculeuse, située quelque part dans l'informationnel en tant que tel, indépendamment du travail des « informateurs » et de celui des producteurs de leurs outils, ou bien dans le virtuel boursier, ne pourrait que nous conduire à nous échouer sur la vacuité de la thèse du capital source de la valeur et de la richesse. On sait combien cette thèse produit de ravages dans les esprits avec la propagande pour les fonds de pension. Moulier Boutang affirme²³ qu'il y a « 1. un déplacement de la source de la richesse vers l'activité de conception » et que « 2. les principaux générateurs de valeur ajoutée sont les transactions de toute nature, en particulier celles qui sont liées à la communication et à la distribution ». On admettra la première affirmation : il s'agit bien alors du travail (baptisé activité) de conception. Mais cette affirmation rend caduque la seconde qui renoue avec la thèse néo-classique situant la source de la valeur dans l'acte d'échange. Bref, tout est confondu : création et réalisation de la valeur, ou encore création et captation de la valeur²⁴.

.

¹⁶. Gorz [1997, p. 148].

¹⁷. Gorz [1997, p. 145].

¹⁸. [Gorz,1997, p. 148].

¹⁹. Méda [1994, p. 338].

²⁰. Harribey [1999-b].

²¹. Gorz [1997, p. 140].

²² . Moulier Boutang [2001-a, p. 23, souligné par moi]. Cet auteur apporte la preuve qu'on n'échappe pas à l'alternative : c'est le travail ou le capital qui produit la valeur. Pour une critique voir Harribey [2001-c].

²³ . Moulier Boutang [2001-b, p. 137].

²⁴. Voir Harribey [2001-c].

La plupart des auteurs défendant le principe d'une allocation universelle invoquent un droit à l'héritage de la société : les richesses accumulées, qu'elles soient matérielles ou emmagasinées en savoir et savoir-faire, et que nous recevons sans aucun effort des générations antérieures, définissent pour chacun un droit égal pour y accéder. Mais ces richesses représentent un stock et non un flux. S'il n'y a pas de travail effectué à partir de ce stock, aucun flux de revenu ne peut être engendré. Or, répétons-le, tout revenu, d'existence ou d'activité, n'apparaît qu'à partir d'un travail productif sans lequel le stock ne peut être valorisé.

Mais, comme l'ensemble de la production ne relève pas – on en est sans doute très éloigné – de l'automatisation complète et donc de l'abondance et de la gratuité, la lutte continue pour l'appropriation de la valeur créée par le travail, celui-ci étant loin d'avoir disparu dans le monde. D'abord, la guerre que mènent les détenteurs de capitaux contre l'emploi, les salaires et les conditions de travail bat son plein. Ensuite, les concentrations d'entreprises par fusions ou absorptions se multiplient : leurs instigateurs entendent se positionner à la meilleure place pour capter le plus de valeur possible par le biais de prix de monopole bien au-dessus de la valeur des produits ou tout simplement par le biais de la spéculation sur les plus-values futures. En plus de valeur par le biais de la spéculation sur les plus-values futures.

L'apparence est donc trompeuse : on croit voir poindre de nouveaux secteurs économiques à l'origine d'une source miraculeuse de valeur ajoutée potentiellement infinie. Il n'en est rien : avant même de jaillir, cette source est tarie si elle ne contient en elle aucun travail. Elle ne produira de la valeur que pour autant qu'elle nécessitera du travail. En revanche, si cette production, dont on suppose qu'elle correspond à des besoins, ne requiert que peu de travail, la richesse produite sera proportionnelle à la productivité élevée, tout en n'ayant qu'une valeur faible mais pouvant être vendue pour certains produits à un prix démesuré. Tel est le paradoxe, faible valeur et prix élevé par captation de valeur pour les produits des secteurs dominants, paradoxe dont la levée démystifie la « nouvelle économie ».²⁷

L'accumulation du capital entraîne une diminution de la *quantité* de travail social mais sans que cela signifie pour autant une invalidation du critère, le *travail social*. Autrement dit, l'accumulation conduit, en son point ultime, à une dégénérescence de la valeur mais non une dégénérescence de la *loi* de la valeur. Plus la productivité du travail est élevée, plus celui-ci crée, dans le même laps de temps, de valeurs d'usage, c'est-à-dire de richesses en biens et services, mais moins celles-ci ont de valeur²⁸, au sens de valeur d'échange.²⁹

Il faut préciser que l'évolution considérable de l'activité économique vers des productions immatérielles, dans lesquelles les intrants sont eux-mêmes pour une large part des services, et dans lesquelles un travail de type intellectuel est surtout requis, ne change strictement rien à la nature de la relation entre l'accumulation du capital et le travail. La

²⁷ . La même illusion théorique règne chez les partisans de l'allocation universelle que chez les propagandistes de systèmes de retraites par capitalisation : le capital pourrait s'auto-engendrer. Or, il n'y a pas de génération spontanée du capital [Harribey, 1999-b].

²⁵ . En France, de 1988 à 1998, la productivité du travail a augmenté de 26% et le pouvoir d'achat des salaires nets de 1,6% ; où est passée la différence sinon en profits ?

²⁶. Voir Harribey [2001-a].

²⁸ . Marx [1968, p. 284 et 305] explique dans les *Grundrisse* qu'au fur et à mesure de l'augmentation de la productivité du travail et de la disparition du travail vivant (ce qui est une « tautologie » selon lui), la valeur d'échange disparaît, conformément à... la loi de la valeur. Voir aussi Ricardo [1992, p. 289-301].

²⁹. Voir Harribey [1997 et 1999-a]. Pas plus qu'il n'engendre le bonheur économique, le marché ne crée de la valeur. Il ne fait que la répartir : le « marché du travail » (le rapport des forces) répartit la valeur ajoutée entre salaires et profits ; le marché des marchandises (produits matériels et services) répartit les profits entre investisseurs au prorata du capital engagé ; et le marché des capitaux s'interpose de plus en plus pour présider à ce dernier partage par le biais des acquisitions et des fusions.

production a beau se détacher quelque peu³⁰ de la matière, l'accumulation du capital à l'échelle globale³¹ ne se détache pas, et ne peut pas se détacher, de l'emploi de la force de travail. Par suite, la création de revenus monétaires ne peut se détacher à l'échelle globale du travail productif de valeur monétaire. La confusion entre raisonnement à l'échelle individuelle et raisonnement à l'échelle sociale est totale chez nombre d'auteurs³².

L'argument selon lequel l'allocation universelle se justifierait par le fait que le travail aurait cessé d'être productif est donc dépourvu de sens.

Il y a pire : consciemment ou non, les partisans du revenu d'existence entrent dans le jeu de l'idéologie de la marchandisation. Comme la production de richesse n'est pas réductible à celle de la valeur reconnue par la vente sur le marché, certains prétendent que la « production » de lien social crée une valeur économique que la société doit rémunérer en tant que telle, explique Moulier Boutang³³. C'est une erreur³⁴ qui sert à justifier le remplacement du plein emploi par l'allocation universelle comme le prône Bresson³⁵. La production de biens et services dans un secteur non marchand crée des valeurs d'usage, donc de la richesse, et la construction du lien social est donnée de surcroît si le travailleur fournissant ces biens et services est reconnu à part entière.

Méda joue sur (ou bien est victime de) la polysémie du terme *valeur* quand elle écrit : « J'ai moi-même plaidé pour qu'à côté des activités purement productives (le travail), on reconnaisse de la valeur – et derechef qu'on accorde un espace et un temps suffisants – aux activités politiques, familiales, culturelles et personnelles [...] »³⁶.

Tout ceci participe de la nouvelle utopie social-libérale qui voudrait dépasser le vieux clivage marché/Etat en constituant une économie solidaire « élargie à trois pôles »³⁷ par la reconnaissance *économique* de la sphère de la *réciprocité*, ce qui est parfaitement contradictoire, de même que vouloir « mesurer l'apport du travail non rémunéré à l'économie »³⁸ comme l'écrit Jean-Louis Laville.³⁹

³⁰ . Quelque peu seulement car pour échanger des informations et faire de la « communication », il faut des ordinateurs, des câbles, des satellites, des fusées, de l'énergie, etc., et des bras et des cerveaux pour faire fonctionner le tout.

³¹ . On précise bien à l'échelle globale, parce que l'accumulation individuelle peut, elle, se produire par captation : un holding financier sans aucun salarié peut ainsi accumuler.

³². Zin [2001, p. 13]: « Ce qui apparaît dans une conception écologiste du travail, c'est que le travail n'a pas de rapport avec le revenu, ou très peu, contrairement à ce que croient la plupart des "marxistes" ». Gleizes [2001, p.15] surenchérit: « Pour [les marxistes], partant du principe que le travail est la seule source de richesse (en simplifiant à l'extrême la loi de la valeur), ils sanctifient le travail… ». On reste abasourdi devant tant de confusions: confusion entre richesse et valeur, confusion entre la définition du travail productif de valeur pour le capital et celle du travail productif de valeurs d'usage et donc confusion avec une soi-disant « sanctification » du travail, etc.

³³. Moulier Boutang [1999].

³⁴. Aussi grande que de dire que la nature a une valeur économique intrinsèque; voir Harribey [1999-a].

³⁵ . Bresson [1999].

³⁶. Méda [2001, p. 76].

³⁷. Laville [1996, p. 50].

³⁸ . Laville [1998].

³⁹. Par ailleurs, Sue [1997, p. 11] écrit : « Par secteur quaternaire, il faut entendre une grande partie de l'économie associative fondée sur les échanges mutuels de services et la réciprocité, sur la formation et l'information, sur le lien social et la socialisation. Sa reconnaissance et son organisation permettraient le développement d'un secteur à part entière dans l'économie. Ce secteur libérant l'économie immatérielle et son potentiel d'intelligence, ouvrirait une nouvelle phase d'expansion. ». C'est la confusion la plus totale : entre ce qui relève de la sphère économique et ce qui relève de la sphère de la réciprocité ; entre la sphère de la réciprocité et la sphère de la production de services immatériels qui aujourd'hui relèvent pour la plupart du capitalisme. Signalons l'innovation associative donnée en exemple de tremplin pour le marché par Sue [1997, p. 126] : le Club Méditerranée. Ces erreurs sont à relier à la conception libérale fondamentalement fausse de la

Le tort des économistes libéraux est de considérer le croissant de lune à droite du schéma suivant comme de la richesse. Le tort des sociaux-libéraux est de vouloir marchandiser et monétiser la richesse non économique symbolisée par le croissant de lune à gauche du schéma. Le fait que la sphère productive (marchande et non marchande) fonctionne en s'appuyant largement sur la sphère où ne se produisent que des valeurs d'usage (travail domestique pour contribuer à reproduire la force de travail par exemple) ou bien dans laquelle on puise allègrement (éléments naturels) n'implique pas la nécessité de monétariser et de marchandiser cette dernière. 40

Richesse et valeur **Richesse** Valeur monétaire Valeur non Valeur Flux provenant Externalités négatives marchande marchande de la nature, (pollution) (biens publics) (simple et production capitaliste) domestique, externalités positives (lien social)

De plus, l'incorporation d'externalités positives non monétaires – et qui ne doivent pas être monétarisées – ne change rien à la valeur économique qui est engendrée par l'activité productive. ⁴¹ Sauf à donner une valeur économique à la photosynthèse réalisée par la lumière

valeur qui transparaît quand l'auteur dénonce « la fiction du travail salarié marchand comme l'alpha et l'oméga de la création de la richesse, alors qu'il est en réalité une espèce en voie de disparition. Cette fiction a déjà éclaté puisque les revenus du capital et ceux de la redistribution sociale sont désormais supérieurs aux revenus primaires tirés du travail. » Sue, [1997, p. 13]. Il n'y a pas d'erreur plus grossière que de croire que le fait que les revenus du capital et de la redistribution seraient supérieurs aux salaires constituerait une preuve que ce n'est pas le travail qui a engendré tous les revenus distribués.

- ⁴⁰ . La séparation entre valeur marchande et non marchande peut être représentée par un trait oblique (en pointillés) pour faire apparaître sur le schéma le fait que l'activité marchande peut engendrer des externalités positives (donc de la richesse, ici non monétaire) et que l'activité non marchande peut parfois engendrer des externalités négatives.
- ⁴¹. Les projets de monétiser l'éthique, l'esthétique, le lien social, la nature, etc., et celui de rémunérer, à travers un revenu d'existence, le temps social passé à susciter de la convivialité, sont absurdes. L'indicateur du PIB n'est pas « faux » comme le croit Méda [1999, p. 60]. Il représente la valeur économique, si tant est qu'on sache la mesurer, et seulement elle. C'est-à-dire une (petite) partie de la richesse. Les économistes classiques anglais et Marx, tant décriés aujourd'hui, avaient eu l'intelligence de reprendre la distinction d'Aristote entre valeur d'usage et valeur d'échange. Si l'on suit cette distinction, aucune confusion n'est possible. Les valeurs d'échange n'épuisent pas les valeurs d'usage et la rationalité économique englobe la rationalité du profit mais ne s'y réduit pas. C'est aux néo-classiques qu'il faut adresser des reproches : à la suite de Say, ils ont mis un signe d'équivalence entre valeur d'usage et valeur d'échange en fondant la seconde sur la première. Beau tour de

du soleil, ou bien à verser un salaire maternel, ou encore à verser un revenu à l'individu qui « produit » du lien social dans son association. A ce moment-là, la marchandisation du monde serait en voie d'achèvement parce qu'enfin les capitalistes et les libéraux auraient réussi à faire coïncider exactement valeur d'usage et valeur (monétaire), c'est-à-dire richesse et valeur. Le dépassement du salariat ne peut provenir d'une telle marchandisation croissante du monde mais au contraire de la préservation et de l'extension des sphères non marchande et non monétaire.⁴²

Le principal danger d'une priorité absolue donnée à l'allocation universelle serait de mettre une croix sur l'insertion globale de tous les individus à tous les compartiments de la vie sociale ; à l'inverse, le risque d'un refus de cette allocation serait de ne pas tenir compte des situations d'urgence provoquées par le chômage et l'exclusion. Dans ces conditions s'imposent un relèvement immédiat et important des « minima sociaux » et un élargissement d'un revenu social garanti aux catégories qui sont aujourd'hui exclues soit du RMI (jeunes de moins de 18 à 25 ans) soit d'allocation chômage. Le versement de ce revenu garanti par la société serait permanent *tant qu'elle n'a pas réussi à éradiquer le chômage*.

Le versement de ce revenu n'évite l'approfondissement de la coupure entre ceux qui peuvent s'insérer globalement dans la société et les « assistés » que si une action efficace pour le plein emploi est menée. Dans cette perspective la réduction de la durée du travail, immédiatement vers 35 heures, rapidement vers 32 heures ou 4 jours par semaine, est un impératif, en privilégiant la progression des salaires faibles et modestes pour réduire les inégalités, et en évitant l'intensification du travail et la désarticulation des temps sociaux et familiaux. Par la suite, l'utilisation prioritaire des gains de productivité pour poursuivre la réduction du temps de travail est indispensable, d'une part, pour rester vigilant face au risque de chômage et, d'autre part, pour inverser le partage entre salaires et profits qui a eu cours pendant les deux dernières décennies.⁴³

Les récentes propositions du rapport Belorgey-Fourquet⁴⁴ représentent des avancées positives. Mais il n'est pas certain que l'Allocation Compensatrice de Revenus d'Activités, idée reprise du rapport Godino⁴⁵, soit susceptible de refonder véritablement la protection sociale:

- car elle suppose que le chômage est pour partie due à un choix rationnel des chômeurs :
 - car elle postule que le retour à l'emploi passe par des emplois à temps partiel ;

passe-passe qui permet de justifier la marchandisation du monde puisque l'extension de la satisfaction (de l'utilité) ne peut provenir à leurs yeux que de l'extension du champ de la valeur d'échange.

⁴² . C'est une voie de recherche autour de la notion de soutenabilité sociale et écologique. Voir Harribey [1997, 1998-a, 1999-a].

⁴³. La bataille pour l'emploi pour tous est une bataille pour la répartition sociale des gains de productivité, principalement par le biais de la réduction du temps de travail. Husson [1999, p. 145-146] écrit à juste titre : « (…) le projet radical centré sur la réduction du temps de travail (…) n'a pas besoin de postuler la fin du travail ou l'abondance, et se borne à organiser socialement son progressif dépérissement. (…) Si déconnexion il doit y avoir, c'est entre le salaire des travailleurs et la rentabilité directe de leur travail, et cette déconnexion ne peut s'opérer que par une socialisation de l'affectation du travail, qui passe par des transferts de valeur en direction des services moins rentables mais socialement prioritaires. Le rôle des services publics, de la socialisation de l'offre et l'objectif de gratuité tiennent une place centrale dans cette perspective. En un certain sens, elle s'oppose directement au projet de contournement qui inspire l'idée de tiers secteur, en mettant en avant l'exigence d'une maîtrise directe des choix sociaux, et donc d'une opposition frontale aux purs critères de profit. ». En fait, il s'agit de subordonner les impératifs de rentabilité à ceux de la justice et de la paix. Mais, en disant cela, on s'écarte de l'économie elle-même pour se rapprocher de l'éthique. On s'occupe moins de la valeur que des valeurs.

⁴⁴. Commissariat Général du Plan [2000].

⁴⁵ . Godino [1999].

- car elle renforce le risque du développement de l'emploi précaire et de l'abaissement des salaires en invitant ou en forçant les rmistes à accepter des emplois de misère : les trappes à chômage ne sont pas vérifiées mais en revanche, les trappes à pauvreté risquent de l'être.

On entre dans une succession de paradoxes étonnants : après avoir incité les travailleurs à cesser leur activité, on veut les réinciter au travail ; après avoir tout fait pour que les entreprises créent des emplois précaires et mal payés, on veut encourager les chômeurs à les accepter ; on veut promouvoir une économie dite plurielle sans voir qu'on l'a déjà puisqu'il y a exploiteurs et exploités.

Le système de droits à trois étages hiérarchisés que proposent Caillé et Laville est original : une protection inconditionnelle contre la misère, un cumul possible de cette protection avec des revenus du travail et une garantie que la collectivité fournit des occasions d'activités auxquelles chacun est libre de participer ou non pour bénéficier de protections complémentaires⁴⁶. Mais la distinction entre les deuxième et troisième étages est oiseuse puisque le revenu complémentaire du deuxième étage cumulable avec le revenu minimum ne peut venir que de l'entrée dans le troisième. Quant au premier étage, censé être le plus important, il comporte le risque de ruiner les efforts pour que les deux autres soient autre chose que l'insertion sur un marché du travail encore plus dérégulé.

Ne nous y trompons pas, le débat sur le revenu d'existence ou ses différentes variantes vise à évacuer un autre débat plus important : comment redéfinir des normes d'emplois décentes ? *In fine*, comment améliorer le rapport de forces en faveur des salariés pour recommencer à penser un après-capitalisme ?

_

⁴⁶. Caillé, Laville [2001].

Bibliographie

- AZNAR G., CAILLE A., LAVILLE J.L., ROBIN J., SUE R. [1997], Vers une économie plurielle, Un travail, une activité, un revenu pour tous, Paris, Alternatives économiques, Syros.
- BELORGEY J.M. [2001], Refonder la protection sociale, Libre débat entre les gauches, Paris, La Découverte.
- BRESSON Y. [1993], L'après-salariat, Une nouvelle approche de l'économie, Economica, 2° éd.

[1999], « Il faut libérer le travail du carcan de l'emploi », Le Monde, 16 mars.

- CAILLE A. [1995], « Sortir de l'économie », dans LATOUCHE S. (sous la dir. de), *L'économie dévoilée, Du budget familial aux contraintes planétaires*, Paris, Ed. Autrement, Série Mutations, n°159.

[1996], « Pour en finir dignement avec le XX° siècle : temps choisi et revenu de citoyenneté », *La Revue du M.A.U.S.S. semestrielle*, n° 7, 1er semestre, p. 135-150.

- CAILLE A., LAVILLE J.L., « Inconditionnalité, cumulabilité et responsabilité : pour un nouveau modèle européen d'Etat-Providence. Vers un revenu mimimum d'initiative », *Refonder la protection sociale, Libre débat entre les gauches*, Paris, La Découverte, p. 181-194.
- CASTEL R. [1995], Les métamorphoses de la question sociale, Une chronique du salariat, Paris, Fayard.
- CASTORIADIS C. [1978], « Valeur, égalité, justice, politique: de Marx à Aristote et d'Aristote à nous », dans *Les carrefours du labyrinthe*, Paris, Seuil.
- CLERC D. [1999], Sommes-nous condamnés au chômage ?Faux débats et vraies questions sur l'emploi et le travail, Paris, Syros.
- Commissariat Général du Plan [1991], Emploi-Croissance-Société, Paris, La Documentation française.

[1994], La France de l'an 2000, Paris, O. Jacob, La Documentation française.

[1995], Le travail dans vingt ans, Paris, O. Jacob, La Documentation française.

[2000], Minima sociaux, revenus d'activité, précarité, Paris, La Documentation française.

- COUTROT T. [1999], Critique de l'organisation du travail, Paris, La Découverte, Repères.
- EME B., LAVILLE J.L. (sous la direction de) [1994], Cohésion sociale et emploi, Paris, Desclée de Brouwer.
- FERRY J.M. [1995], L'allocation universelle, Pour un revenu de citoyenneté, Ed. du Cerf.
- Fondation Copernic, *Un social-libéralisme à la française* ?, *Regards critiques sur la politique économique et sociale de Lionel Jospin*, Paris, La Découverte.
- FREYSSINET J. [1999], « L'euro, l'emploi et la politique sociale », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 56, janvier, reproduit dans *Problèmes économiques*, n°2623, 30 juin.
- GLEIZES J. [2001], « Notes » à Zin J., « Ecologie, travail et revenu », *Ecorev'*, *Revue critique d'écologie politique*, n° 7, décembre, p. 14-15.
- GODINO R. [1999], « Pour la création d'une allocation compensatrice de revenu », Note de la Fondation Saint-Simon, février.
- GORZ A. [1997], Misères du présent, Richesse du possible, Paris, Galilée.
- HARRIBEY J.M. [1996], « Théorie de la justice, revenu et citoyenneté », *La Revue du MAUSS semestrielle*, n° 7, 1er semestre, p. 188-198.

[1997], L'économie économe, Le développement soutenable par la réduction du temps de travail, L'Harmattan.

[1998-a], Le développement soutenable, Paris, Economica.

[1998-b], « Travail, emploi, activité : éléments de clarification de quelques concepts », *Economies et Sociétés*, Série A.B. n° 20, 3, p. 5-59.

[1999-a], « La soutenabilité : une question de valeur(s) », Université Bordeaux IV, C.E.D., D.T. n° 34.

[1999-b], « Il n'y a pas de génération spontanée du capital », Préface à J. Nikonoff, *La comédie des fonds de pension, Une faillite intellectuelle*, Arléa, p. 259-265.

[2000-a], « La valeur-travail et l'avenir du travail en débat » in Abdelmalki L., Peeters A. (sous la coord. de), GATE, CNRS, *Alternatives économiques et sociales, Pour entrer dans le XXIème siècle*, Limonest, L'Interdisciplinaire, p. 87-98.

[2000-b], « Une allocation universelle garantirait-elle une meilleure justice sociale ? », *in* Charpentier F. (sous la dir. de), *Encyclopédie : Protection sociale, Quelle refondation ?*, Paris, Economica, Liaisons sociales, 2000, p. 1211-1221.

[2000-c], « De la fin du travail à l'économie plurielle : quelques fausses pistes », in Appel des économistes contre la pensée unique, Le bel avenir du contrat de travail, Alternatives au social-libéralisme, Paris, Syros, p. 19-40.

[2001-a], « L'entreprises sans usines ou la captation de la valeur », Le Monde, 3 juillet.

[2001-b], « Les frontières de la solidarité », Le Passant Ordinaire, n° 37, novembre-décembre.

[2001-c], « La financiarisation du capitalisme et la captation de la valeur » in Delaunay J.C. (coord.), Le capitalisme contemporain, Questions de fond, Paris, L'Harmattan, p. 67-111.

[2001-d], « Fin du travail : idée fausse et vraies questions », in TerrierJ., Poltier H. (sous la dir. de), Vers de nouvelles dominations dans le travail ? Sur le sens de la crise, Lausanne, Payot, p. 153-175.

- HUSSON M. [1999], « Fin du travail ou réduction de sa durée ? », *Actuel Marx*, PUF, n° 26, 2° sem., p. 127-145.
- LAVILLE J.L. [1996], « Economie et solidarité : linéaments d'une problématique », dans O.C.D.E., *Réconcilier l'économique et le social, L'économie plurielle*, OCDE poche, p. 45-56.

[1998], « Pour une économie plurielle », Alternatives économiques, n° 159, mai.

- MARX K. [1965, 1968, 1982], *Oeuvres*, Paris, Gallimard, La Pléiade, tomes 1, 2 et 3.
- MEDA D. [1994], « Travail et politiques sociales, à propos de l'article d'Alain Supiot : "Le travail, liberté partagée" », *Droit social*, n° 4, avril, p. 334-342.

[1995], Le travail, une valeur en voie de disparition, Paris, Aubier.

[1999], Qu'est-ce que la richesse?, Paris, Aubier.

- [2001], « Quelques notes pour en finir (vraiment) avec la "fin du travail" », *Revue du MAUSS semestrielle*, « Travailler est-il (bien) naturel ? Le travail après la "fin du travail" », n° 18, 2ème semestre, p. 71-78.
- MOULIER BOUTANG Y. [1999], « Refuser la pensée unique de la "valeur-travail" », Vert Europe, n° 1, février.
- [2001-a], « L'inconditionnalité du revenu comme mutation décisive du salariat dans le troisième capitalisme émergent », *Ecorev'*, *Revue critique d'écologie politique*, n° 7, décembre, p. 22-27.
- [2001-b], « Le revenu social garanti et la grande transformation du travail : en deçà ou au-delà du régime salarial ? », in TerrierJ., Poltier H. (sous la dir. de), Vers de nouvelles dominations dans le travail ? Sur le sens de la crise, Lausanne, Payot, p. 125-152.
- PERRET B., ROUSTANG G. [1993], L'économie contre la société, Affronter la crise de l'intégration sociale et culturelle, Paris, Seuil.
- QUIRION P. [1996], « Les justifications en faveur de l'allocation universelle : une présentation critique », Revue française d'économie, vol. XI, n° 2, printemps, p. 45-64.
- RAMAUX C. [1997], « La "pleine activité" contre le chômage : les chemins de l'enfer peuvent être pavés de bonnes intentions », dans Appel des économistes pour sortir de la pensée unique, *Pour un nouveau plein emploi*, Paris, Syros, p. 93-117.
- RAWLS J. [1971], Théorie de la justice, éd. fr., Paris, Seuil, 1987.
- *Revue du MAUSS semestrielle*[2001], « Travailler est-il (bien) naturel ? Le travail après la "fin du travail" », n° 18, 2^{ème} semestre.
- RICARDO D. [1992], Des principes de l'économie politique et de l'impôt, 1821, Paris, GF-Flammarion.
- RIFKIN J. [1996], La fin du travail, Paris, La Découverte.
- ROBIN J. [1994], Quand le travail quitte la société post-industrielle, 1) La mutation technologique informationnelle méconnue [1993], 2) Le travail à l'épreuve des transformations socio-culturelles, Paris, GRIT éditeur, septembre.
- SUE R. [1994], Temps et ordre social, Paris, PUF.
 - [1997], La richesse des hommes, Vers l'économie quaternaire, Paris, O. Jacob.
- SUPIOT A. (sous la dir. de) [1999], Au-delà de l'emploi, Transformations du travail et devenir du travail en Europe, Paris, Flammarion.
- VAN PARIJS P. [1990], « Peut-on justifier une allocation universelle? Une relecture de quelques théories de la justice économique », *Futuribles*, n° 144, juin, p. 29-42.

[1991], Qu'est-ce qu'une société juste? Paris, Seuil.

- [1994], « Au delà de la solidarité, Les fondements éthiques de l'Etat-Providence et de son dépassement », Futuribles, n° 184, février, p. 5-29.
- [1997], « De la trappe au socle : l'allocation universelle contre le chômage », Liber, supplément à Actes de la recherche en sciences sociales, n° 120, décembre.
- ZAJDELA H. [2001], *Faut-il avoir peur des trappes à chômage ?*, *Revue du MAUSS semestrielle*, « Travailler est-il (bien) naturel ? Le travail après la "fin du travail" », n° 18, 2ème semestre, p. 94-104.
- ZIN J. [2001], « Ecologie, travail et revenu », *Ecorev'*, *Revue critique d'écologie politique*, n° 7, décembre, p. 11-14.